

Vitrificateur

Cypall. PU 2K



Vitrificateur bicomposant en phase solvant, base résine synthétique / huile, pour les sols parquets

Domaines d'utilisation :

Adapté entre autres pour le traitement de surface :

- Des sols en bois et parquets poncés à blanc en zones très sollicitées, et tout particulièrement approprié pour les pavés de bois debout, les planchers bois rabotés et les parquets sur chant
- Des boiseries en intérieur
- Adapté pour les sols avec chauffage intégré (eau chaude).

Propriétés :

Vitrificateur bicomposant à séchage par oxydation, constitué de résines synthétiques / huile. Présente une bonne résistance aux importantes sollicitations mécaniques et chimiques.

- Mélanger sur chantier composant A et B
- Mise en œuvre simple
- Pas de marquage de la reprise
- Application : brosse, rouleau
- Pas d'encollage latéral
- Grande élasticité

Caractéristiques techniques :

Conditionnements (A+B) :	10 + jerricane plastique + Bidon gradué 2 l
Tenue en stock :	env. 12 mois
Aspect :	Brillant – satiné – mat-soie – mat
Couleur :	Lie de vin
Consommation par application :	110 à 130 ml/m ² au rouleau
Température de mise en œuvre :	18 à 25 °C
Sec hors poussière :	après env. 3 à 4 heures*
Circulable :	après env. 5 heures*
Égrainage :	après 5 à 7 heures*
Résistance finale :	après 14 à 21 jours*

*A température ambiante

Mise en garde :

Cypall. PU 2K contient env. 49 % de solvants. Le champ d'application des produits en phase solvant régie par la TRGS 617 est de plus en plus restreint. C'est la raison pour laquelle nous préconisons des produits en phase aqueuse de la gamme Cypall.

Attention : La poussière de ponçage des systèmes base résine synthétique / huile présente des risques d'auto inflammation. Après le ponçage, la poussière récupérée devra être humidifiée.

Préparation du support :

Commencer le traitement de surface uniquement après le durcissement complet de la colle. Le sol doit être exempt de poussière, d'huile, de cire et de silicone. Procéder à un ponçage préalable à la ponceuse à bandes avec un papier abrasif grain 36 à 60. Mastiquer ensuite les joints / interstices avec le Cypall. liant. Pour avoir une finition optimale, effectuer un ponçage fin (à la mono-brosse) avec un treillis abrasif grain 120. Après le dernier ponçage, la surface à traiter doit être propre, sèche et exempte de poussière de ponçage et de saletés. Appliquer par la suite le primaire / fond dur approprié en fonction du support et du domaine d'utilisation prévu.



Cypall.

Mise en œuvre :

1. Avant l'utilisation acclimater les bidons des composants A-B de Cypall. PU 2K à température ambiante.
2. Bien secouer le composant A! Transvaser ensuite le composant A dans un seau propre, ajouter le composant B (durcisseur) puis mélanger immédiatement, avec l'outil approprié.
3. Appliquer le vitrificateur Cypall. PU 2K sur le parquet, régulièrement et à saturation avec le rouleau ou à la brosse. Appliquer au minimum 2 couches. Toujours commencer en périphérie de pièce, tout d'abord perpendiculairement puis dans le sens des veines du bois. Les différents passages doivent se chevaucher. Dans les locaux soumis à un trafic intense, une 3ème couche devra être appliquée.
4. Durée de séchage avant égrenage : 6 à 8 heures
Durée de séchage pour l'application en 3 couches : 1ère couche : 6 à 8 heures
2ème couche : 8 heures
5. Avant la dernière application, un égrenage avec le treillis (grain 120 ou 150) est recommandé.
6. Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils avec un diluant.

Consommation :

Quantité recommandée par application : 110 à 130 ml / m²

Surface traitée par litre : 8 à 9 m²

Important :

- Stockage environ 12 mois au frais, en emballages d'origine. Bien refermer – immédiatement – les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- Conditions idéales de mise en œuvre : 18 à 25 °C / humidité relative de l'air < 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduit.
- Dans le cadre de sollicitations modérées, la surface sera circulaire après séchage (durant la nuit) de la dernière couche de vitrificateur.
- **Attention :** La poussière de ponçage des vitrificateurs base résine synthétique / huile est auto-inflammable. Après le ponçage, la poussière récupérée devra être humidifiée.
- Pour une vitrification ou survitrification de parquet contrecollé, respecter les prescriptions du fabricant de parquet et procéder systématiquement à un test d'adhérence.
- Sur les surfaces fraîchement vitrifiées, attendre au moins 10 jours avant de mettre en place des tapis naturels ou autres, et déposer des objets lourds.
- Attendre au moins 10 jours avant de traiter les surfaces fraîchement vitrifiées avec un soin protecteur (ex. Soin protecteur de la gamme Cypall).
- Un entretien régulier avec ce soin protecteur améliore l'aspect de la surface vitrifiée et prolonge sa durée de vie. Nettoyage de la surface : travailler avec du matériel bien essoré afin de ne pas mouiller excessivement le parquet. Eviter de laisser stagner de l'eau.

- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles nationales etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Recommandations pour l'Entretien des Parquets :

Le parquet est un revêtement de sol, posé pour durer plusieurs années. Sans entretien régulier, il se raye, s'abîme, vieillit. Dépoussiérez-le régulièrement, vous pouvez également utiliser un chiffon légèrement humide ou une serpillière microfibre avec un produit spécialement adapté pour l'entretien de ce type de surface. Environ 1fois par an suivant l'intensité de passage, il est conseillé d'appliquer un film protecteur prolongeant la durée de vie du vernis. L'application s'opère en une ou deux couches, avec un balai éponge ou une serpillière microfibre bien essorée. Toutes les cinq applications, avant de passer une nouvelle couche protectrice, utilisez un détergent neutre afin d'éliminer les surépaisseurs de produit.

Conseils importants :

- Ne pas couvrir (bâche de protection, ect...), ne pas disposer de tapis sur le parquet traité, ne pas déplacer de meubles lourds durant la période de durcissement «à cœur» (env. 10 jours).
- Placez des patins de feutre sous les pieds des meubles et des chaises, pour éviter les rayures.
- Pensez à mettre un paillason au seuil de l'entrée.
- Le bois est très sensible aux variations hygrométriques. Eviter de laisser stagner de l'eau ou tout corps gras sur votre parquet

Sécurité du travail et de l'environnement :

Fort teneur en solvants. Symbole de danger : Xn, nocif. Les vapeurs de solvant peuvent former avec l'air un mélange explosif. Bien aérer pendant et après la mise en œuvre. Ne pas fumer, éviter feux et lumières nues. Eviter toute formation d'étincelles, mettre donc hors service tous les appareils électriques, commutateurs, etc. Pendant la mise en œuvre, utiliser une crème de protection de la peau et porter des gants. Observer les directives relatives au travail des produits inflammables / dangereux, les descriptions de danger et consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

Gestion des déchets :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les emballages en métal parfaitement vidés peuvent être recyclés. Elimination spéciale des restes de produits liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Elimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

Informations : Les données contenues dans cette fiche technique reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables.

Cette fiche annule et remplace toutes les fiches parues antérieurement sur ce produit. Tous droits réservés. Il est strictement interdit de copier et / ou reproduire cette édition sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite des cités ci dessous.